

VIE DES ARTS

ARTS

APPEL DE PROPOSITIONS

Numéro : 261 – Hiver 2021

Date de tombée : 28 juin 2020

Dossier « Mutations : sciences, technologies et autres formes inimaginables de l'art »

La discussion entourant la collaboration entre art et science n'est pas nouvelle : on retrouve dans l'histoire de l'art plusieurs cas où les artistes mettaient en œuvre de tels rapprochements, suivant aussi certaines redéfinitions du rôle de l'art et de la science selon la valeur de production. Pensons aux constructivistes russes qui, au début du XX^e siècle, proposaient une définition de l'artiste comme ingénieur : dans ce contexte, l'œuvre d'art s'inscrivait dans une approche du design de l'environnement, répondant ainsi à une fonction matérielle et économique. Ce type d'association a aussi trouvé son écho dans l'art des années 1960 aux États-Unis, alors que les universités, pendant la Guerre Froide, cherchaient à expérimenter des formes artistiques à travers la technologie pour répondre à des besoins techniques. Avec l'imbrication de plus en plus serrée des technologies et des sciences, l'idée conceptuelle de l'art médiatique et de l'art des nouveaux médias dans les années 1980 s'est alors profondément ancrée dans des intentions collaboratives : à l'artiste s'ajoutait le scientifique et le technicien, et l'œuvre d'art pouvait intégrer de manière toujours plus spécialisée la science et les technologies (Voropai, 2011). Et au-delà même d'une méthodologie axée sur la collaboration, qui impliquerait la primauté du scientifique sur l'artistique, et qui valoriserait l'instrumentalisation de l'œuvre d'art au profil d'une vulgarisation scientifique, différents programmes de création et différents lieux de diffusion de l'art actuel intègrent désormais des recherches connexes, considérant la relation entre l'art, la science et la technologie de manière contingente, toujours fluide, mouvante, et de plus en plus poreuse.

Dans le contexte où le paradigme de la production et de la croissance dans le système marchand

est remis en question à la lueur des crises sociales et écologiques, et suivant aussi l'élan des artistes contemporains qui ont démontré à plusieurs reprises que l'art peut être vecteur de transformations, de changements et agir sur le réel, est-ce que d'envisager les fusions et les mutations multiples de l'art, des sciences et des technologies ne pourrait pas offrir les balises nécessaires pour entamer la création de formes et d'espaces encore impossibles à imaginer? De quelle manière les artistes et les scientifiques, en ouvrant leurs disciplines respectives à des méthodologies et des formes d'expérimentations qui leur sont étrangères, peuvent opérer de nouvelles avenues et investir subtilement les interstices qui subsistent entre les structures du réel et de l'invisible?

Les propositions attendues dans le dossier « **Mutations : sciences, technologies et autres formes inimaginables de l'art** », rendront compte des développements nouveaux qui occurred avec la fusion de l'art, des sciences et des technologies. Elles s'intéresseront aux formes hybrides usant de machineries, de mécanismes, d'automatisation, d'intelligence artificielle, de biotechnologie, tout comme aux pratiques profondément engagées dans la création exploratoire d'imaginaires techno-scientifiques.

Rubriques récurrentes

Vie des Arts publie également des critiques d'exposition, des profils d'artistes, de brèves actualités qui mettent en valeur les enjeux qui façonnent l'art actuel et son milieu. Les propositions doivent être courtes, inclure le sujet anticipé ainsi qu'une description de l'angle critique envisagé pour la rédaction.

Toutes les soumissions, pour le dossier thématique et les rubriques récurrentes, doivent comprendre une proposition de texte (350 mots), trois extraits de textes antérieurs (publiés ou non) ainsi qu'une courte biographie (40 mots), et être envoyées à [**redaction@viedesarts.com**](mailto:redaction@viedesarts.com) avant le **28 juin 2020**. Nous ferons un suivi avec les propositions pressenties et les textes finaux, suivant l'entente préalablement prise avec la rédaction, devront être rendus au début du mois d'octobre 2020.